

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance (désigné le *Mandat*) cherche à procurer un rendement global élevé en investissant principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés du Canada dont l'échéance est d'au moins un an et ayant reçu une note de crédit d'au moins B de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Outre les titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada, le Mandat peut aussi investir dans des obligations ou d'autres titres de créance émis ou garantis par des organismes internationaux ou supranationaux ou par des gouvernements étrangers ou des sociétés étrangères.

#### Risque

Le Mandat est un fonds de titres à revenu fixe canadiens qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 août 2021, le niveau de risque global du Mandat est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Mandat.

#### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*), AllianceBernstein Canada, Inc. (désignée *AllianceBernstein*) et Canso Investment Counsel Ltd. (désignée *Canso*) offrent des conseils en placement et des services de gestion de placements au Mandat. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à *GACI* et à ces sous-conseillers en valeurs sont présentés ci-dessous. La répartition du portefeuille peut changer de temps à autre.

- *GACI* : titres à revenu fixe de base, environ 50 %
- AllianceBernstein : titres à revenu fixe de base plus, environ 35 %
- Canso : obligations de sociétés, environ 15 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 453 738 \$ au 31 août 2020 à 537 577 \$ au 31 août 2021, en hausse de 18 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 83 773 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de -1,5 % pour la période, contre -1,7 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

La pandémie de COVID-19 est l'un des facteurs qui ont le plus influé sur l'économie pendant la période. L'activité économique et sur les marchés s'est intensifiée par suite de la mise au point et de la distribution des vaccins en 2021.

Les taux obligataires ont considérablement augmenté au premier trimestre de 2021, les mesures de relance de l'économie ayant entraîné les prévisions inflationnistes à la hausse. La hausse des prix des aliments et du pétrole et les distorsions persistantes des prix attribuables à la pandémie (en raison en partie des contraintes d'approvisionnement) ont fait grimper l'inflation. Au Canada, la hausse des prix du pétrole et des produits de base a constitué un défi, et le prix des logements a considérablement augmenté depuis l'an dernier. Cependant, les préoccupations inflationnistes se sont atténuées, de nombreux investisseurs ayant adopté la perspective du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine selon laquelle l'inflation n'augmenterait que temporairement. En raison de l'urgence, les banques centrales et les gouvernements se sont empressés de s'assurer que les liquidités continuaient d'être abondantes, ce qui a contribué à améliorer le rendement des actifs à risque élevé.

Au sein de la composante titres à revenu fixe de base du Mandat, une surpondération importante dans les obligations de sociétés a contribué au rendement. Une position sous-pondérée dans les obligations du gouvernement du Canada a favorisé le rendement, dans un contexte de prévisions inflationnistes à la hausse. Une importante surpondération dans les obligations à moyen terme a également contribué au rendement. Parmi les piliers du rendement, mentionnons la position dans une obligation du gouvernement du Canada (1,25 %, 2030/06/01), et celle dans une obligation de la province d'Ontario (2,65 %, 2050/12/02). La position dans l'obligation du gouvernement du Canada a été accrue après que la courbe de rendement est devenue plus abrupte, ce qui a favorisé le rendement. La position dans l'obligation de la province d'Ontario a été augmentée, par suite du recul des taux d'intérêt, afin de tirer parti de son taux avantageux.

Une position sous-pondérée dans des obligations du gouvernement du Canada et des obligations provinciales à long terme a miné le rendement de la composante titres à revenu fixe de base du Mandat, en particulier les obligations provinciales dont l'échéance se situe entre 2043 et 2046. Parmi les principaux boulets du rendement, notons les obligations de la province d'Ontario (3,50 %, 2043/06/02 et 3,45 %, 2045/06/02).

GACI a augmenté la position existante du Mandat dans une obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (1,90 %, 2026/09/15). La courbe de rendement s'est accentuée, offrant davantage de possibilités de prolongation. La position dans une obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (2,35 %, 2028/03/15) a été dénouée, étant donné que sa date d'échéance était dans moins de deux ans. Le produit de la vente a été réinvesti dans une obligation à plus long terme du même émetteur.

Au sein de la composante titres à revenu fixe de base plus du Mandat, la répartition sectorielle dans les obligations de sociétés américaines et européennes de première qualité et à haut rendement a souri au rendement. Une sous-pondération dans les obligations gouvernementales canadiennes et les obligations souveraines et une position dans des obligations souveraines de marchés émergents ont également contribué au rendement. La sélection des titres, en particulier dans les obligations de sociétés de qualité, a favorisé le rendement. Une durée (une mesure de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt) plus courte que celle de l'indice de référence a contribué au rendement, en raison de la hausse des taux obligataires.

Dans la composante titres à revenu fixe de base plus, notons parmi les moteurs du rendement une sous-pondération dans l'obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 (0,95 %, 2025/06/15). AllianceBernstein a évité les titres liés au marché de l'habitation au Canada en raison des inquiétudes entourant les problèmes structurels qui touchent ce marché et de l'importante hausse du prix des logements. Une position dans une obligation de Petroleos Mexicanos (7,69 %, 2050/01/23) a favorisé le rendement du fait de la hausse marquée des prix du pétrole. Les obligations notées BBB de l'indice CMBX.6 ont profité de la réouverture de l'économie américaine, ce qui a contribué à atténuer les préoccupations liées au marché des immeubles commerciaux.

Le positionnement sur la courbe de rendement a nui au rendement de la composante titres à revenu fixe de base plus, en raison en grande partie d'une surpondération dans les portions à 10 ans et à 30 ans de

la courbe de rendement. Une sous-pondération dans les obligations de sociétés canadiennes a également compromis le rendement, tout comme l'importante sous-pondération dans une obligation de TransCanada PipeLines Ltd. (8,05 %, 2039/02/17), les prix de l'énergie ayant rebondi.

AllianceBernstein a ouvert une position dans une obligation à rendement réel du gouvernement du Canada (0,5 %, 2050/12/01) en novembre 2020, car elle était plus attrayante que les obligations provinciales du Canada. Les prévisions d'inflation à la hausse attribuables à l'augmentation des prix des produits de base et des logements ont joué un rôle dans l'ajout de cette position. Les positions existantes dans les obligations quasi souveraines du Mexique ont été accrues sur la base de leur évaluation relative et de la hausse des prix des produits de base.

La position dans l'obligation d'État du Royaume d'Arabie saoudite (3,25 %, 2026/10/26) a été liquidée, les écarts des taux obligataires s'étant resserrés en octobre 2020. La position dans les obligations de l'indice CMBX.6 a été réduite, alors que les prix continuaient à remonter.

Dans la composante obligations de sociétés du Mandat, les positions dans les obligations à haut rendement et les obligations notées BBB ont contribué au rendement. La durée légèrement plus courte a été l'un des moteurs du rendement, la courbe de rendement s'étant accentuée. Dans le secteur de l'énergie, les titres de Continental Resources Inc. et d'Occidental Petroleum Corp. ont contribué au rendement puisqu'ils ont été acquis après la chute des prix du pétrole de 2020. Les positions dans American Airlines Inc. et Air Canada ont favorisé le rendement, car les perspectives de voyages se sont améliorées depuis l'annonce de bonnes nouvelles concernant les vaccins. Une surpondération dans les obligations à long terme a miné le rendement du Mandat, les taux ayant augmenté.

Canso a ouvert une nouvelle position dans un billet additionnel de catégorie 1 émis par la Société Financière Manuvie (3,38 %, 2081/06/19). Une position dans une obligation à taux variable de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (0,64 %, 2025/03/04) a été ouverte pour rehausser la qualité du crédit et accroître la liquidité. Canso a également acquis des billets de capital à recours limité, permettant au Mandat de participer à la première émission de ces billets par la Financière Sun Life inc. et La Banque de Nouvelle-Écosse. Une position dans une obligation de NAV Canada (2,92 %, 2051/09/29) a également été accrue.

Canso a liquidé les positions dans les titres de The Boeing Co. (5,81 %, 2050/05/01) et de la Financière General Motors du Canada Ltée (5,95 %, 2024/05/14), et a réduit la position dans une obligation de Continental Resources Inc. à la suite de la hausse du cours de l'action.

Le taux de rotation inférieur du portefeuille du Mandat au cours de la période découle principalement des possibilités réduites de rotation et de la satisfaction du sous-conseiller quant au positionnement du Mandat.

### Événements récents

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Mandat, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration

annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Mandat, à l'exception de la catégorie O, et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Mandat.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Mandat.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

#### *Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat*

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

#### *Placeur*

Les parts des catégories A, C et I du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

#### *Ententes et rabais de courtage*

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à

l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, le Mandat n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

#### *Opérations du Mandat*

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

#### *Dépositaire*

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

**Faits saillants financiers**

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour les périodes closes le 31 août.

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie A**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	12,33 \$	12,00 \$	11,28 \$	11,49 \$	12,04 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,48 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,20)	(0,20)	(0,19)	(0,19)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	0,19	0,06	(0,04)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,57)	0,14	0,65	(0,10)	(0,45)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,19) \$</b>	<b>0,45 \$</b>	<b>0,86 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(0,25) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,16 \$	0,17 \$	0,19 \$	0,14 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,20
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,18 \$</b>	<b>0,17 \$</b>	<b>0,17 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>0,34 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>11,96 \$</b>	<b>12,33 \$</b>	<b>12,00 \$</b>	<b>11,28 \$</b>	<b>11,49 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	28 372 \$	31 544 \$	38 995 \$	41 970 \$	44 072 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	2 371 569	2 558 166	3 250 270	3 719 258	3 835 704
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,69 %	1,69 %	1,69 %	1,69 %	1,69 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,85 %	1,91 %	1,98 %	1,98 %	2,15 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	11,96 \$	12,33 \$	12,00 \$	11,28 \$	11,49 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	10,52 \$	10,22 \$	9,60 \$	9,77 \$	10,24 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,41 \$	0,27 \$	0,29 \$	0,27 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,09)	(0,09)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	0,17	0,05	(0,04)	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,41)	0,19	0,56	(0,07)	(0,42)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,81 \$</b>	<b>0,07 \$</b>	<b>(0,17) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,22 \$	0,19 \$	0,21 \$	0,22 \$	0,17 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,17
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,22 \$</b>	<b>0,20 \$</b>	<b>0,21 \$</b>	<b>0,22 \$</b>	<b>0,34 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,21 \$</b>	<b>10,52 \$</b>	<b>10,22 \$</b>	<b>9,60 \$</b>	<b>9,77 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	2 258 \$	1 993 \$	1 274 \$	1 143 \$	590 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	221 219	189 542	124 749	119 021	60 407
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,96 %	0,96 %	0,99 %	1,00 %	1,15 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,15 %	1,17 %	1,24 %	1,23 %	1,28 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>10,21 \$</b>	<b>10,52 \$</b>	<b>10,22 \$</b>	<b>9,60 \$</b>	<b>9,77 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	9,57 \$	9,49 \$	9,09 \$	9,41 \$	10,11 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,37 \$	0,25 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,29 \$
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	0,15	0,05	(0,04)	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,43)	0,15	0,54	(0,08)	(0,26)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,07) \$</b>	<b>0,46 \$</b>	<b>0,77 \$</b>	<b>0,06 \$</b>	<b>(0,05) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,33 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,26 \$	0,29 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,26
Remboursement de capital	0,05	0,06	0,07	0,12	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,36 \$</b>	<b>0,38 \$</b>	<b>0,55 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,11 \$</b>	<b>9,57 \$</b>	<b>9,49 \$</b>	<b>9,09 \$</b>	<b>9,41 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	227 \$	239 \$	286 \$	273 \$	283 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	24 937	24 937	30 114	30 106	30 097
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,15 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,17 %	1,18 %	1,19 %	1,19 %	1,24 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,11 \$	9,57 \$	9,49 \$	9,09 \$	9,41 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	7,63 \$	8,09 \$	8,15 \$	8,91 \$	10,05 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,07 \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,08)	(0,09)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,06	0,01	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,27)	0,05	0,49	(0,09)	(0,36)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,25) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>(0,22) \$</b>	<b>(0,41) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,35 \$	0,43 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,31
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,13	0,18	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,46 \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,74 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>6,93 \$</b>	<b>7,63 \$</b>	<b>8,09 \$</b>	<b>8,15 \$</b>	<b>8,91 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,15 %</b>
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,15 %</b>	<b>1,15 %</b>
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,01 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	<b>48,03 %</b>	<b>62,77 %</b>	<b>68,43 %</b>	<b>60,10 %</b>	<b>106,16 %</b>
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>6,93 \$</b>	<b>7,63 \$</b>	<b>8,09 \$</b>	<b>8,15 \$</b>	<b>8,91 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.



*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie C**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	11,08 \$	10,78 \$	10,14 \$	10,32 \$	10,82 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,43 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,30 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	0,18	0,05	(0,04)	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,52)	0,15	0,55	(0,10)	(0,39)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,10) \$</b>	<b>0,52 \$</b>	<b>0,81 \$</b>	<b>0,06 \$</b>	<b>(0,13) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,25 \$	0,21 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,18
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,24 \$</b>	<b>0,22 \$</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,39 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,75 \$</b>	<b>11,08 \$</b>	<b>10,78 \$</b>	<b>10,14 \$</b>	<b>10,32 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	5 837 \$	6 834 \$	7 030 \$	8 957 \$	12 399 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	542 972	616 716	652 258	883 734	1 201 163
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,94 %	0,94 %	0,94 %	0,94 %	0,94 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,16 %	1,21 %	1,26 %	1,23 %	1,33 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>10,75 \$</b>	<b>11,08 \$</b>	<b>10,78 \$</b>	<b>10,14 \$</b>	<b>10,32 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie I**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	11,14 \$	10,83 \$	10,19 \$	10,37 \$	10,87 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,43 \$	0,28 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	0,17	0,05	(0,04)	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,51)	0,16	0,51	(0,09)	(0,30)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,03) \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,82 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,03 \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,31 \$	0,27 \$	0,30 \$	0,31 \$	0,27 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,18
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,28 \$</b>	<b>0,30 \$</b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,45 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,80 \$</b>	<b>11,14 \$</b>	<b>10,83 \$</b>	<b>10,19 \$</b>	<b>10,37 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	9 551 \$	9 280 \$	9 808 \$	15 329 \$	16 884 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	883 997	833 357	905 986	1 504 602	1 627 502
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,37 %	0,37 %	0,37 %	0,37 %	0,38 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,55 %	0,57 %	0,59 %	0,58 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>10,80 \$</b>	<b>11,14 \$</b>	<b>10,83 \$</b>	<b>10,19 \$</b>	<b>10,37 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	10,25 \$	9,96 \$	9,36 \$	9,57 \$	10,16 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,40 \$	0,31 \$	0,28 \$	0,25 \$	0,13 \$
Total des charges	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,04)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	0,17	0,06	(0,01)	0,11
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,54)	0,25	0,61	0,21	(1,16)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,10) \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>0,90 \$</b>	<b>0,41 \$</b>	<b>(0,98) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,28 \$	0,23 \$	0,25 \$	0,31 \$	0,20 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,17
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,28 \$</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	<b>0,31 \$</b>	<b>0,37 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,94 \$</b>	<b>10,25 \$</b>	<b>9,96 \$</b>	<b>9,36 \$</b>	<b>9,57 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	200 \$	378 \$	213 \$	129 \$	60 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	20 156	36 913	21 428	13 772	6 303
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,46 %	0,49 %	0,48 %	0,46 %	0,63 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,64 %	0,68 %	0,73 %	0,62 %	0,82 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,94 \$	10,25 \$	9,96 \$	9,36 \$	9,57 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	8,68 \$	8,92 \$	8,73 \$	9,23 \$	10,11 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,08 \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,07	0,02	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,05	0,51	(0,11)	(0,37)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,29) \$</b>	<b>0,05 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>(0,20) \$</b>	<b>(0,38) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,23 \$	0,28 \$	0,25 \$	0,31 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,24
Remboursement de capital	0,12	0,12	0,07	0,12	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,55 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>8,07 \$</b>	<b>8,68 \$</b>	<b>8,92 \$</b>	<b>8,73 \$</b>	<b>9,23 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1	1	1	1	1
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,60 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>8,07 \$</b>	<b>8,68 \$</b>	<b>8,92 \$</b>	<b>8,73 \$</b>	<b>9,23 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	7,77 \$	8,18 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,06 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,07 \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,06	0,02	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,31)	0,05	0,47	(0,11)	(0,36)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,26) \$</b>	<b>0,04 \$</b>	<b>0,46 \$</b>	<b>(0,19) \$</b>	<b>(0,37) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$	0,31 \$	0,37 \$	0,36 \$	0,44 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,30
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,13	0,18	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,46 \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,74 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>7,06 \$</b>	<b>7,77 \$</b>	<b>8,18 \$</b>	<b>8,22 \$</b>	<b>8,96 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1	1	1	1	1
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,60 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>7,06 \$</b>	<b>7,77 \$</b>	<b>8,18 \$</b>	<b>8,22 \$</b>	<b>8,96 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	9,51 \$	9,47 \$	8,97 \$	9,42 \$	10,16 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,09 \$	(0,04) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,07	0,02	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,39)	0,06	0,53	(0,12)	(0,37)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,32) \$</b>	<b>0,04 \$</b>	<b>0,51 \$</b>	<b>(0,21) \$</b>	<b>(0,38) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,02 \$	0,26 \$	0,18 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,18
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>0,02 \$</b>	<b>0,26 \$</b>	<b>0,36 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,19 \$</b>	<b>9,51 \$</b>	<b>9,47 \$</b>	<b>8,97 \$</b>	<b>9,42 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1	1	1	1	1
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,60 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>9,19 \$</b>	<b>9,51 \$</b>	<b>9,47 \$</b>	<b>8,97 \$</b>	<b>9,42 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	8,68 \$	8,92 \$	8,73 \$	9,24 \$	10,12 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,08 \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,07	0,02	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,05	0,51	(0,12)	(0,37)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,29) \$</b>	<b>0,05 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>(0,21) \$</b>	<b>(0,38) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,23 \$	0,28 \$	0,25 \$	0,32 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,23
Remboursement de capital	0,12	0,12	0,07	0,12	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,35 \$</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>0,55 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>8,07 \$</b>	<b>8,68 \$</b>	<b>8,92 \$</b>	<b>8,73 \$</b>	<b>9,24 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1	1	1	1	1
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,60 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>8,07 \$</b>	<b>8,68 \$</b>	<b>8,92 \$</b>	<b>8,73 \$</b>	<b>9,24 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	7,77 \$	8,18 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,06 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,07 \$	(0,03) \$	0,01 \$	(0,04) \$	0,02 \$
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,06	0,02	–	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,31)	0,05	0,47	(0,11)	(0,36)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>(0,26) \$</b>	<b>0,04 \$</b>	<b>0,46 \$</b>	<b>(0,19) \$</b>	<b>(0,37) \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$	0,31 \$	0,37 \$	0,36 \$	0,44 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,30
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,13	0,18	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,46 \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,74 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>7,06 \$</b>	<b>7,77 \$</b>	<b>8,18 \$</b>	<b>8,22 \$</b>	<b>8,96 \$</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	1	1	1	1	1
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,60 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %	0,65 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	<b>7,06 \$</b>	<b>7,77 \$</b>	<b>8,18 \$</b>	<b>8,22 \$</b>	<b>8,96 \$</b>

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.



*Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Mandat – parts de catégorie O**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif net au début de la période</b>	11,12 \$	10,80 \$	10,15 \$	10,34 \$	10,83 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,43 \$	0,30 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,31 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	0,18	0,05	(0,04)	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,49)	0,19	0,60	(0,09)	(0,37)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	0,02 \$	0,67 \$	0,96 \$	0,16 \$	(0,01) \$
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,34 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,35 \$	0,30 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,18
Remboursement de capital	–	0,01	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	0,34 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,35 \$	0,48 \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	10,79 \$	11,12 \$	10,80 \$	10,15 \$	10,34 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O**

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	491 132 \$	403 470 \$	336 719 \$	339 607 \$	331 397 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	45 523 331	36 297 513	31 173 767	33 452 826	32 060 890
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,02 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,03 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	48,03 %	62,77 %	68,43 %	60,10 %	106,16 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,79 \$	11,12 \$	10,80 \$	10,15 \$	10,34 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 31 août 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	60,64 %	57,99 %	56,08 %	0,00 %	59,97 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	39,36 %	42,01 %	43,92 %	100,00 %	40,03 %	100,00 %

	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

## Rendement passé

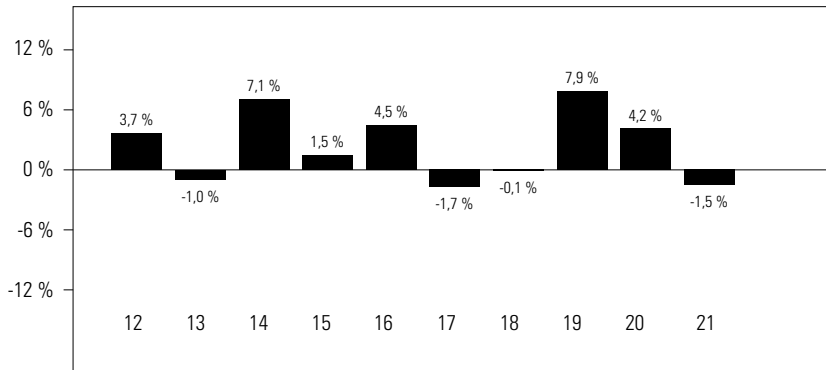
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

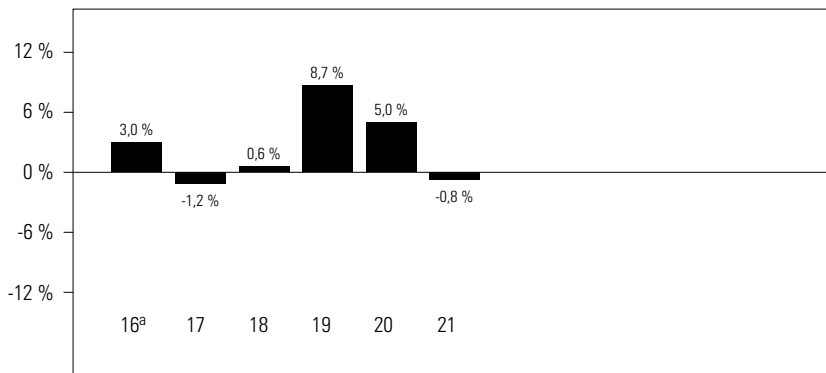
## Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

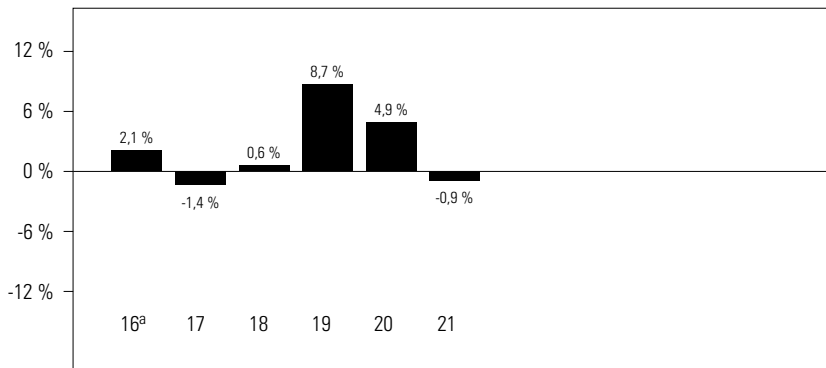


Parts de catégorie Plus



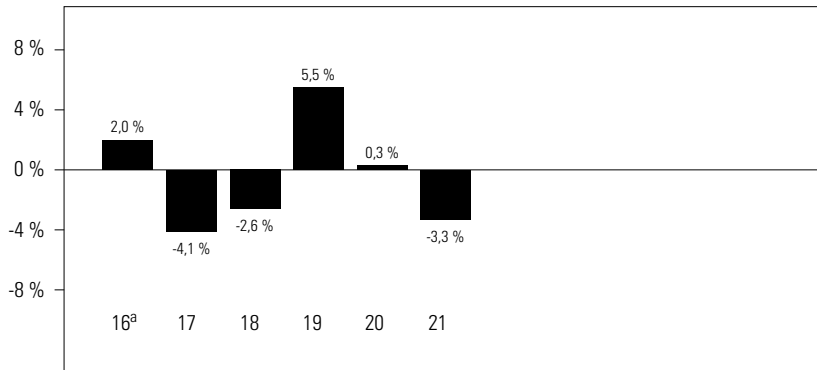
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T4



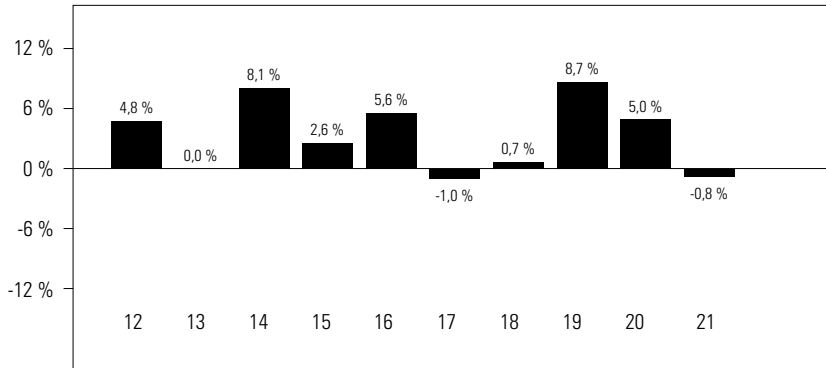
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T6

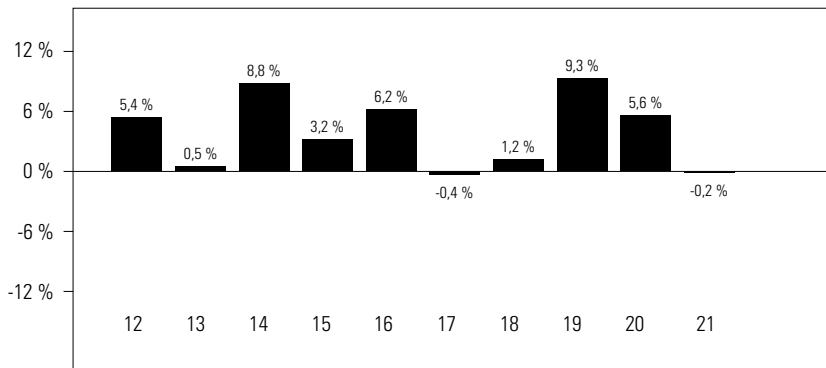


<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

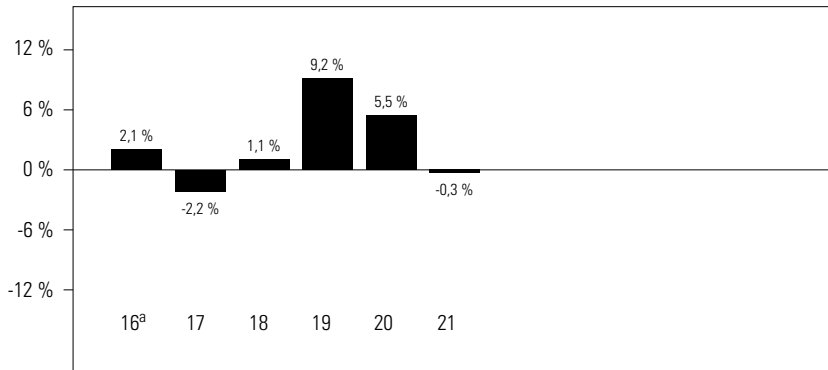
Parts de catégorie C



Parts de catégorie I

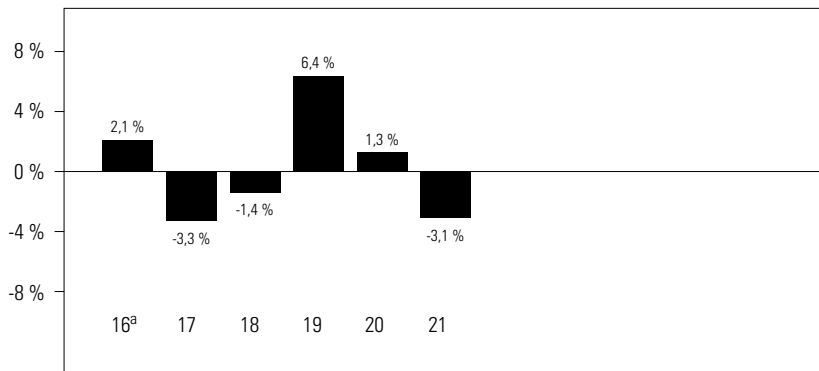


Parts de catégorie Plus-F



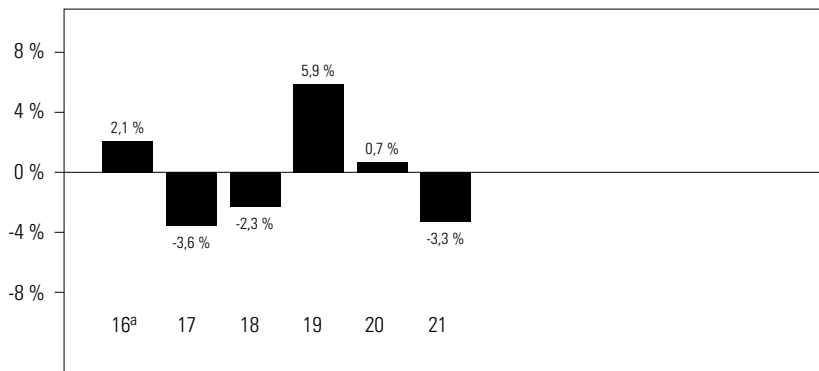
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T4



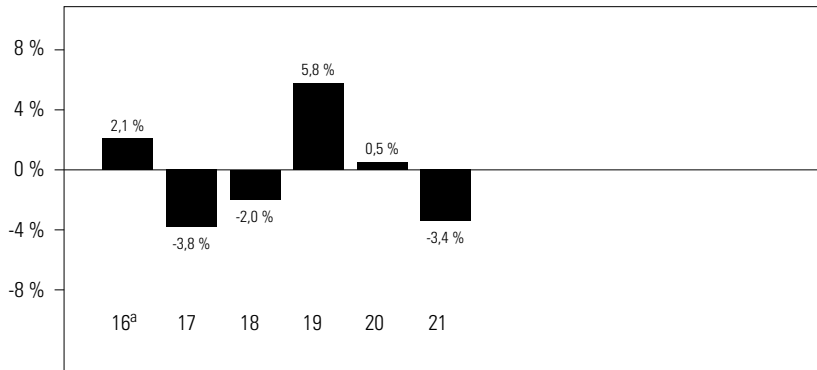
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T6



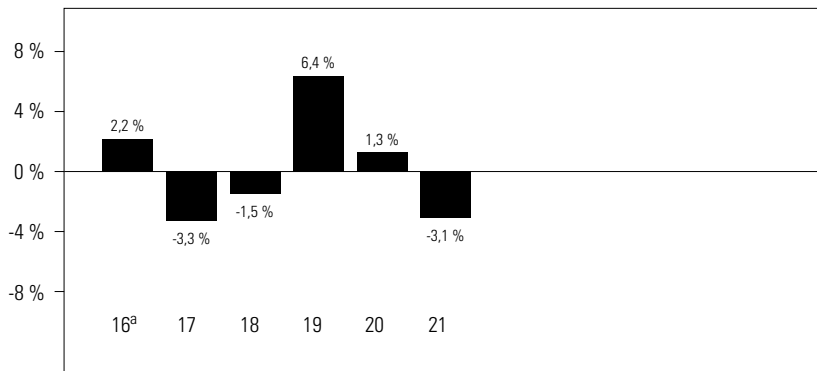
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N



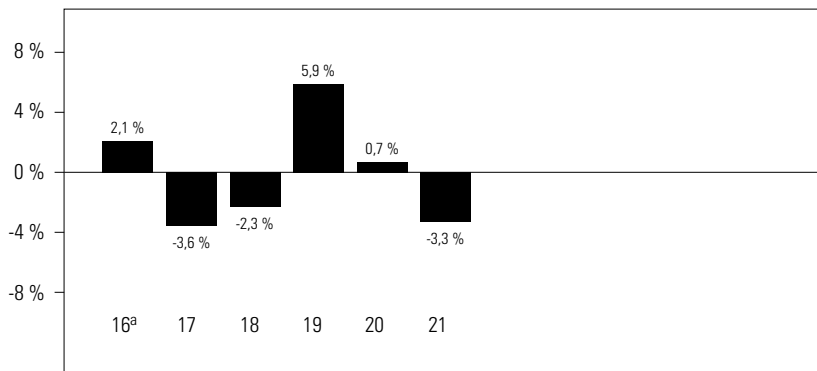
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T4



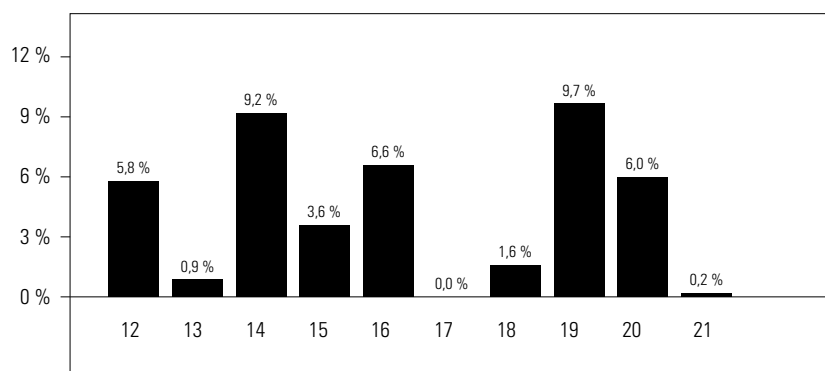
<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T6



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

## Parts de catégorie O

**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2021. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Mandat.

L'indice de référence du Mandat est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-1,5 %	3,5 %	1,7 %	2,4 %			24 novembre 1999
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %			
Parts de catégorie Plus	-0,8 %	4,2 %	2,4 %			2,8 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus T4	-0,9 %	4,2 %	2,3 %			2,6 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus T6	-3,3 %	0,8 %	-0,9 %			-0,5 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie C	-0,8 %	4,2 %	2,5 %	3,3 %			17 février 2006
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %			
Parts de catégorie I	-0,2 %	4,8 %	3,0 %	3,9 %			10 mars 2006
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %			
Parts de catégorie Plus-F	-0,3 %	4,7 %	2,6 %			2,9 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus-F T4	-3,1 %	1,5 %	-0,1 %			0,3 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus-F T6	-3,3 %	1,0 %	-0,6 %			-0,1 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus-N	-3,4 %	0,9 %	-0,7 %			-0,2 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus-N T4	-3,1 %	1,5 %	-0,1 %			0,3 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	
Parts de catégorie Plus-N T6	-3,3 %	1,0 %	-0,6 %			-0,1 %	31 mai 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %			3,0 %	

## Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie O	0,2 %	5,2 %	3,4 %	4,3 %		15 mars 2005
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %		

\*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice des obligations universelles FTSE Canada** englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Mandat par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

### Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca). Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	35,8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Obligations de sociétés	22,7	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,95 %, 2025/12/15	2,1
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	18,5	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,90 %, 2026/09/15	1,9
Obligations en devises	14,0	Province d'Ontario, 2,70 %, 2029/06/02	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 2030/06/01	1,8
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	4,7	Province d'Ontario, 3,45 %, 2045/06/02	1,8
Obligations supranationales	0,9	Gouvernement du Canada, 0,50 %, 2030/12/01	1,5
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,5	Province de Québec, 3,50 %, 2048/12/01	1,5
Autres actifs, moins les passifs	0,2	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,90 %, 2024/06/15	1,4
Swaps	-0,2	Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 2028/12/18	1,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,2	Province d'Ontario, 2,15 %, 2031/06/02	1,4
Contrats à terme standardisés – revenu fixe	-1,9	Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2051/12/01	1,3
		Province d'Ontario, 2,80 %, 2048/06/02	1,2
		Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	1,2
		Province d'Alberta, 1,65 %, 2031/06/01	1,1
		Province d'Ontario, 2,90 %, 2046/12/02	1,0
		Province de Terre-Neuve-et-Labrador, série 6Z, 3,00 %, 2026/06/02	1,0
		Province du Manitoba, 3,00 %, 2028/06/02	1,0
		Province d'Ontario, 2,05 %, 2030/06/02	0,9
		Province de Québec, 3,10 %, 2051/12/01	0,9
		PSP Capital Inc., série 11, 3,00 %, 2025/11/05	0,9
		Province de la Saskatchewan, 2,55 %, 2026/06/02	0,8
		Municipal Finance Authority of British Columbia, 1,35 %, 2026/06/30	0,8
		Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 2050/06/18	0,8
		Province d'Ontario, 3,50 %, 2043/06/02	0,8



### **Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

---



**Investissements Renaissance**

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800  
Montréal (Québec)  
H3A 3S6  
1-888-888-3863

**Site Web**

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à [info@investissementsrenaissance.ca](mailto:info@investissementsrenaissance.ca) ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance<sup>MD</sup> et Mandats privés Renaissance<sup>MD</sup> sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.  
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.